

# LA VACCINATION EN CABINET MEDICAL CONTRE LE VIRUS A(H1N1) EN 8 ETAPES

		Action	Document de référence	
<b>ETAPE 1</b>	Approvisionnement en vaccins	-Après des pharmacies d'officine à partir du 1 <sup>er</sup> février à l'aide d'une carte professionnelle et d'une ordonnance signée indiquant le type et la quantité de vaccins demandés. - Kit d'amorçage : <ul style="list-style-type: none"> <li>• 20 doses de vaccins en seringues préremplies de Focetria,</li> <li>• deux flacons multidoses de Panenza, soit 20 doses,</li> <li>• les seringues nécessaires à l'injection chez l'adulte et l'enfant et les notices.</li> </ul> -Renouvellement sur demande auprès du pharmacien.	<i>Dispensation des vaccins par les pharmaciens d'officine</i> <i>Consignes de stockage et d'injections</i>	<input type="checkbox"/>
<b>ETAPE 2</b>	Edition / Recueil du coupon de vaccination	- L'ensemble des bons ont été émis et envoyés par la CNAMTS au plus tard le 22 janvier. - Si le patient n'a pas reçu son bon ou l'a égaré, le médecin édite un coupon sur le site Ameli.	<i>Procédure d'édition des coupons de vaccination</i>	<input type="checkbox"/>
<b>ETAPE 3</b>	Entretien médical	-A l'aide du questionnaire médical, le médecin vérifie l'absence de contre-indications à la vaccination et prescrit le produit adapté. - Pour déterminer quel vaccin choisir et quelle posologie respecter, il peut s'aider du tableau « quel vaccin choisir contre le virus A(H1N1) ? » et de la fiche d'aide à la prescription.	<i>Questionnaire médical adulte-enfant</i> <i>Tableau du schéma vaccinal</i> <i>Fiche d'aide à la prescription</i>	<input type="checkbox"/>
<b>ETAPE 4</b>	Information du patient	- Délivrance des informations nécessaires au recueil du consentement éclairé du patient. - A l'aide des notices d'information des vaccins et de la fiche pratique « 6 questions sur la vaccination ».	<i>6 questions sur la vaccination</i> <i>Notices des vaccins</i>	<input type="checkbox"/>
<b>ETAPE 5</b>	Vaccination	- Injection en IM profonde.		<input type="checkbox"/>
<b>ETAPE 6</b>	Certificat de vaccination	- Edition d'un certificat de vaccination ou renseignement du carnet de vaccination.	<i>Certificat type de vaccination</i>	<input type="checkbox"/>
<b>ETAPE 7</b>	Traçabilité Et pharmacovigilance	- Renseignements du bon de vaccination (première/deuxième injection). - Envoi du bon (tous les dix bons) au centre national chargé de la traçabilité à l'aide des enveloppes T fournies accompagnées du bordereau téléchargeable à partir du compte professionnel sur le site ameli.fr. - Inscription sur le bordereau du numéro d'identification Adéli et du numéro de lots des vaccins. - Insertion du questionnaire médical dans le dossier du patient. -Signalement des éventuels effets indésirables selon la procédure décrite dans la fiche « pharmacovigilance ».	<i>Bonne pratique pour l'envoi des coupons</i> <i>Bordereau d'expédition des coupons</i> <i>Pharmacovigilance</i>	<input type="checkbox"/>
<b>ETAPE 8</b>	Rémunération	-Une consultation / une visite si la vaccination est réalisée dans ce cadre ; - Un acte VAC (6,6 euros) si la vaccination est réalisée au cours d'une séance spécifique		<input type="checkbox"/>